

Le Président

*Saint-Pierre, le 14 janvier 2016*

N/Réf. : 164/2016

**Madame le Sénateur-Maire Karine  
CLAIREAUX et Monsieur le Député  
Stéphane CLAIREAUX**

**Objet : Réforme statutaire**

Madame le Sénateur-Maire, Monsieur le Député,

Au nom du mandat donné par quelques membres du Conseil des Élus, vous avez décidé d'entamer au pas de charge des rencontres avec un certain nombre d'acteurs du territoire sur la réforme statutaire ou plutôt devrai-je dire, sur le rapport OLLÉON.

Étrangement, il aura fallu attendre 6 mois de plus que prévu pour enfin recevoir ce rapport fin 2015, et déjà, vous demandez aux acteurs des avis sur ce document, cette démarche est très particulière. Vous avez d'ailleurs refusé qu'en tant que membre de plein droit du Conseil des Élus je participe à ces auditions, elles sont en réalité des réunions débat, personne n'est dupe de vos manœuvres et vos pratiques peu républicaines à ce sujet.

En effet la population est intelligente et clairvoyante.

En m'empêchant de siéger à ces rencontres, vous excluez une des rares voix dissonantes de l'Archipel, c'est confortable, vous pouvez plaider en faveur de la Collectivité unique sans que le Président du Conseil Territorial puisse faire valoir l'argumentation de la Collectivité. Adroite tactique, elle ne prend pas aux yeux des décideurs, des syndicats et de la population.

Ceci étant dit, les retours extrêmement négatifs que j'ai eus tant sur la collectivité unique que sur ce rapport, m'ont poussé à me résoudre à lire ce document.

Ce rapport est partial, incomplet, d'une faiblesse intellectuelle et juridique affligeante. Le rédacteur va jusqu'à mentionner des personnalités prétendument entendues. Une rédaction arbitraire qui en dit long sur le procédé utilisé par le Conseiller d'État.

Dans un contexte de désengagement insidieux de l'État, baser une réforme statutaire sur ce document est suicidaire pour l'Archipel. Ceci étant dit, ayant refusé de nous prêter à cette mascarade, nous n'en sommes pas comptables.

C'est pourquoi je vous demande de cesser le processus actuel visant coûte que coûte à supprimer les communes au profit d'une collectivité unique qui n'apportera rien au territoire et qui le conduira à sa perte dans le contexte national actuel.

Vous vous êtes engagés dans une voie politique sans issue et vous en oubliez l'essentiel, ce pourquoi vous êtes dépositaires d'une part de la souveraineté : défendre les intérêts de Saint-Pierre et Miquelon.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame le Sénateur Maire, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Président**



**Stéphane ARTANO**



Copie :  
Membres du Conseil des Élus